

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT AU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 19 janvier 2016 N°1142



Lancement de l'appel à candidatures pour les Réseaux thématiques French Tech

La French Tech désigne l'écosystème des startups françaises, dont le Gouvernement soutient la croissance pour leur permettre d'acquérir une dimension internationale.

Concrètement, le Gouvernement s'attache, à travers l'initiative French Tech à identifier et fédérer différents acteurs, investisseurs, collectivités territoriales ou encore grandes entreprises, autour des startups, de manière à accélérer leur développement. C'est tout l'enjeu des écosystèmes French Tech, qu'ils soient régionaux (les Métropoles French Tech) ou nationaux et articulés autour de thématiques uniques (les Réseaux thématiques French Tech).

Un an après la labellisation des premières Métropoles French Tech, Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique lancent un nouvel appel à candidatures dans le but de créer les Réseaux thématiques French Tech.

Tous les territoires disposant d'un écosystème de startups favorable en France peuvent manifester leur intérêt et devenir membres d'un tel réseau : l'écosystème parisien, les Métropoles French Tech comme les territoires non labellisés aujourd'hui. Ces écosystèmes pourront proposer jusqu'au 11 avril 2016 un projet focalisé sur une thématique, piloté par les entrepreneurs, et visant à accélérer la croissance internationale des startups locales du secteur. A titre non exhaustif, les thématiques pressenties sont l'agriculture, le sport, la santé, le tourisme, l'éducation, les finances....





Pour Emmanuel MACRON : « Les startups innovent dans tous les secteurs et sont le moteur de la transformation de l'économie française. Les réseaux thématiques visent à renforcer la dynamique entrepreneuriale nationale dans quelques secteurs clef de notre économie. Notre but est de mettre en place l'environnement le plus favorable possible pour la croissance des startups qui deviendront les champions internationaux de demain. La France s'affirme comme le premier écosystème de startups d'Europe continentale »

Pour Axelle LEMAIRE : « La création des réseaux thématiques est une nouvelle étape importante pour compléter le dispositif des Métropoles French Tech. Elle permettra à d'autres écosystèmes de startups de se structurer dans les territoires autour de thématiques porteuses, pour rejoindre une dynamique nationale French Tech orientée vers l'international. »

Repères:

- 13 Métropoles French Tech ont été labellisées en France ;
- 4 territoires présentant une thématique prépondérante ont d'ores et déjà été identifiés comme membres « préfigurateurs » d'un Réseau thématique French Tech, à savoir :
 - Alsace : Réseau thématique Medtech (innovation dans la santé)
 - Angers : Réseau thématique Internet des objets
 - Avignon : Réseau thématique Culture
 - Saint-Etienne : Réseau thématique Design

Télécharger l'appel à manifestation :

http://www.lafrenchtech.com/content/reseaux-thematiques-french-tech

Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13 **Cabinet d'Axelle LEMAIRE**: 01 53 18 44 50

 ${\bf Mission\ French\ Tech: Marie\ GALLAS\text{-}AMBLARD,}$

marie.gallas-amblard@finances.gouv.fr: 01 53 18 45 65

